

# Procédure d'inscription à l'Université

## Candidat-e-s issu-e-s de Parcoursup

« Dès la validation de l'obtention du baccalauréat »

### Étape 1 : Je télécharge mon attestation CVEC

Avant tout, je dois récupérer **mon attestation** de paiement (ou de non-paiement si boursier-e) de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) en me connectant à <https://cvec.etudiant.gouv.fr>.

Mon **numéro CVEC** et mon **attestation** me seront délivrés, je les **conserve précieusement**, ils me seront demandés ultérieurement.

**Attention : la CVEC doit être enregistrée au nom de naissance.**

Une question ou un problème avec la CVEC ? le Crous vous répond au 09 72 59 65 65 (prix d'un appel local).

### Étape 2 : Je m'inscris en ligne

#### Cas 1 : je n'ai jamais été inscrit à l'Université d'Angers

J'effectue mon inscription administrative en ligne\* (<http://iaprimo.univ-angers.fr/iaprimo/ident1.jsf>).

**Mon identifiant : P26 suivi de mon n°Parcoursup**

J'ajoute des 0 devant mon n°Parcoursup si ce dernier ne comporte pas 7 chiffres

Exemples :

- Mon numéro Parcoursup est 1234 : mon identifiant est P260001234
- Mon numéro Parcoursup est 7654321 : mon identifiant est P267654321

Mon inscription administrative terminée, je reçois sur ma boîte mail personnelle un lien grâce auquel **j'active mon ENT** (Environnement Numérique de Travail).

Je n'ai pas reçu le lien d'activation, je me rends sur la page [« Se connecter »](#)

#### Cas 2 : j'ai été inscrit à l'UA il y a moins de 8 ans

J'effectue mon inscription administrative via [mon ENT](https://ent.univ-angers.fr/etudiant.html)\* (<https://ent.univ-angers.fr/etudiant.html>), rubrique « Scolarité » puis « Inscriptions administratives ».

- Si j'ai dû annuler ma dernière inscription à l'UA, je ne pourrai pas m'inscrire en ligne. Je contacte le DéSI à l'adresse : [scolarite.desi@univ-angers.fr](mailto:scolarite.desi@univ-angers.fr) qui procédera à mon inscription.
- Si j'ai perdu mes identifiants, [je suis la procédure de récupération](#).

**Je dépose OBLIGATOIREMENT ma photo pour la création de MA CARTE ÉTUDIANTE**  
Sur mon ENT : Rubrique « Mon profil » « Mon compte » « onglet photo »

En cas de difficultés, je contacte le DéSI via l'adresse : [scolarite.desi@univ-angers.fr](mailto:scolarite.desi@univ-angers.fr)

\*Navigateurs conseillés : (IE11, Edge, Firefox, Chrome) – Ne pas utiliser les navigateurs mobile